

(1 gamma=1 nanotesla in SI units)
(1 gamma=1 nanotesla en unités SI)

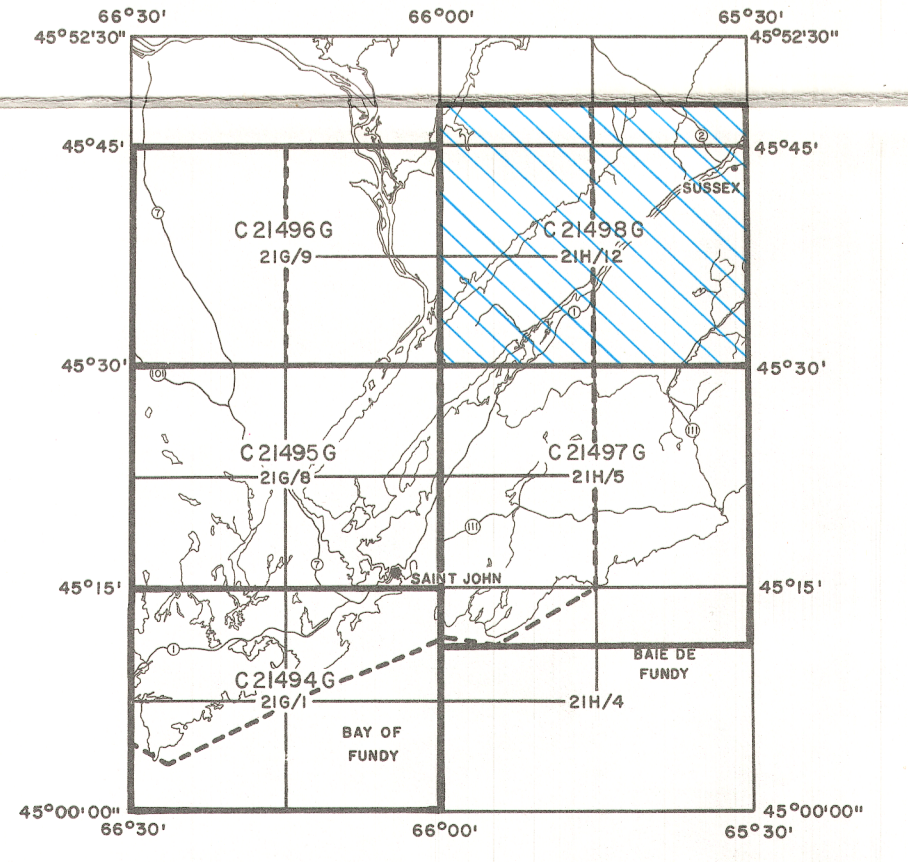
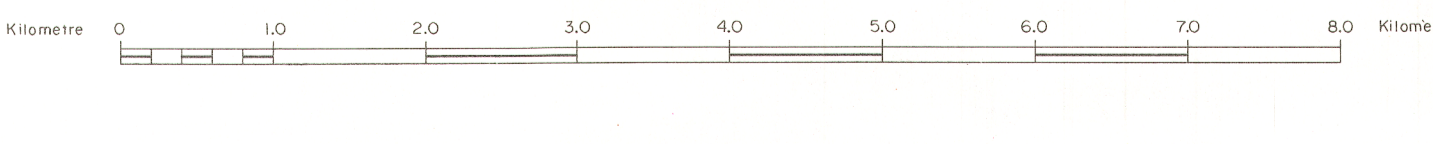
MAGNETIC ANOMALY MAP (RESIDUAL TOTAL FIELD) CARTE DES ANOMALIES MAGNÉTIQUES (CHAMP RÉSIDUEL TOTAL)

MAP C 21498 G CARTE

SUSSEX

NEW BRUNSWICK
NOUVEAU-BRUNSWICK

SCALE 1:50 000 ÉCHELLE 1:50 000



INDEX MAP
CARTE DE LOCALISATION

This map was compiled using the following computer automated techniques. Aeromagnetic digital data values were interpolated from the flight line dots at the nodes of the regular grid covering the survey area. The gridded data (50m) was interpolated to a cell size of 0.2mm at the colour map scale. A colour code was assigned to each cell according to the amplitude of the aeromagnetic value within the cell using the colour scale shown in the legend. The dot matrix was output on an Appleton colour jet plotter to produce a colour field map identical to the one above. To permit colour printing, colour separations were made with the plotter to produce the red, yellow and blue components of the map on separate sheets.

La présente carte a été réalisée au moyen de techniques automatisées informatiques. Les données numériques aéromagnétiques ont été interpolées à partir de données de lignes de vol, aux nœuds d'une grille régulière couvrant la zone de levé. Les données traitées sur la grille (50m) ont été interpolées de nouveau pour correspondre aux carrés de 0,2mm de côté à l'échelle des couleurs. Un code de couleur a été attribué à chaque carré selon la valeur aéromagnétique de celui-ci, conformément à l'échelle des couleurs de la légende. Les matrices de données ont été placées sur un traceur à jet de couleurs Appleton afin de donner une carte en couleurs identique à celle qui figure ci-dessus. Pour faciliter l'impression des couleurs, une séparation des couleurs a été réalisée automatiquement avec le traceur, ce qui a permis d'obtenir les composantes rouge, jaune et bleu de la carte sur les coupures distinctes.

Funds for this survey were provided by the Geological Survey of Canada, under the New Brunswick Mineral Development Agreement, 1986-1988.

Cette étude a été subventionnée par la Commission géologique du Canada, en vertu de l'accord sur l'exploitation minière entre le Canada et le Nouveau-Brunswick, 1986-1988.

Due to intermittent problems, the VLF transmitting station Seattle, Washington (NLK), operating at 24.8 kHz, was also used. Where this occurs the letters NLK will appear on the flight lines.

À cause de difficultés sporadiques, la station de transmission de Seattle, Washington (NLK), émettant sur une fréquence de 24,8 kHz, a aussi été utilisée. Quand ceci arrive les lettres NLK apparaissent sur les lignes de vol.

The profiles shown on the back of this map represent the resultant VLF total field vector, that is, the vector sum of the longitudinal, lateral and vertical components of the magnetic field, and the VLF quadrature component of the vertical anomalous field, generated by currents induced in near surface conductive material. The data were measured with a Herd Instruments Totem 2A VLF receiver carried in the survey aircraft, and using the orthogonal transmitting station. The VLF transmissions from NAA/Culter, Maine, operating at 24.4 kHz (line) and NSS Annapolis, Maryland, operating at 21.4 kHz (orthogonal) were utilized as the primary electromagnetic fields. For each profile, the datum utilized is the flight path of the survey aircraft.

This type of presentation is utilized to enable the VLF data to be directly compared with the aeromagnetic data using a light table.

Copies of this map may be obtained from the Geological Survey of Canada, Ottawa.

The survey data used to compile this map are available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

Cette carte a été compilée à partir des données enregistrées durant un levé aéromagnétique ou géométrique, réalisé par la Kenting Earth Sciences International Ltd., au moyen d'un vol en hélicoptère de type Piper Navajo, enregistré C-FFH. Deux magnétomètres à cotes de lecture d'une résolution de 0,05 gamma, à orientation automatique et après verticalisation d'une distance de 133m, sont montés dans deux boîtiers jumelés de la queue de l'aéronef utilisé. Les traces de levé ont été réalisées durant octobre et novembre 1987, à une altitude de 150m hauteur moyenne de vol au-dessus du sol. L'espacement moyen de la ligne de vol est de 20m tandis que la ligne de contrôle est réalisée avec un espacement moyen de 5m. Les trajectoires de vol de l'aéronef utilisé ont été établies à l'aide de données de navigation par effet Doppler corrigées par le recouvrement des trajectoires et l'impression d'une cartouche de 35mm montée verticalement.

Une fois les données du levé réalisées, les coordonnées des intersections des lignes de vol de traverses et des lignes de contrôle ont été établies; les différences de leurs valeurs magnétiques ont été analysées pour en déduire un vecteur momentané afin d'établir le réseau de données. Ensuite les valeurs corrigées du champ total du magnétomètre supérieur ont été interpolées sur une grille dont les carrés mesurent 50m côté et ensuite les couleurs magnétiques ont été produites. Les transmissions de données ont été réalisées par Geometrics Ltd. Le tracé final des courbes a été réalisé par Kenting Earth Sciences International Ltd. Cette carte de base a été reproduite à partir d'une copie à l'échelle de 1:50 000 publiée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, à Ottawa.

Les profils au verso de cette carte ont respectivement la résultante des données du champ total de la basse fréquence (VLF), c'est-à-dire, la somme des composantes des vecteurs longitudinaux, latéraux et verticaux du champ anormal, et la composante en quadrature de la basse fréquence (VLF) du champ vertical anormal, générée par les courants induits aux conducteurs proches de la surface du sol. Les données ont été mesurées à l'aide d'un récepteur Totem 2A VLF de la Herd Instruments, installé sur l'aéronef utilisé pour le levé, et en utilisant la station de transmission orthogonale de la NAA/Culter, au Maine, et de la NSS Annapolis, au Maryland, opérant sur une fréquence de 24,4 kHz (ligne) et de 21,4 kHz (orthogonale) respectivement.

Ce type de présentation est utilisé pour permettre de comparer directement les données TBF avec les données aéromagnétiques sur une table lumineuse.

On peut se procurer des exemplaires de cette carte à la Commission géologique du Canada, à Ottawa. Les données de levé utilisées pour compiler la présente carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût simple de recouvrement et de reproduction.

Published 1990 / Publié en 1990